

Image not found or type unknown



Permis de conduire suspendu

Par **marinalo**, le **17/11/2011** à **19:24**

Bonjour, mon mari vient d'être "recalé" à sa visite médicale pour la reconduction de son permis de conduire (qu'il avait été obligé de repasser cause alcool au volant) ; il ne peut plus aller à son travail doit-il démissionner, prévenir son employeur de son incapacité à se déplacer et le laisser trouver une solution ? on ne sait pas vraiment pas comment faire. trop merci pour vos réponses